



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 avril 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 2000

**Subvention Protocole Sport de Haut Niveau au Stade Niortais Rugby -
Acompte**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200227

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000

Vie Associative/Jumelages

**Subvention Protocole Sport de Haut Niveau au Stade Niortais
Rugby - Acompte**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de NIORT, dans un souci d'aide au développement du sport, et en particulier du sport de haut niveau, a décidé, conjointement avec les instances sportives locales, la mise en place d'une aide au sport amateur de niveau national.

L'organisation des poules du Championnat de France de Rugby en 3ème Division place le Stade Niortais Rugby dans la nécessité de déplacements importants pour ses 2 équipes Seniors et ses équipes Juniors et Cadets, et afin que ce club ne soit pas pénalisé financièrement, je vous propose de lui verser sans attendre un acompte de **54.229,45 F** soit 8.267,23 € qui viendra en déduction de la subvention d'aide au sport amateur de niveau national votée en fin de saison sportive.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à verser une subvention d'un montant de **54.229,45 F** soit 8.267,23 € au Stade Niortais Rugby, cette subvention étant imputée au 92400.6574

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)